

RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Exercice clos le 31 décembre 2016

1. RATIOS RÉGLEMENTAIRES DE FONDS PROPRES

Ratio de solvabilité (en milliers d'euros)	déc-15	déc-16
Exigences de Fonds Propres		
Fonds Propres Tier 1	353 436	344 808
Fonds Propres Réglementaires	353 436	344 808
Exigences de Fonds Propres au titre du risque de crédit, de contrepartie, de dilution et de règlement	61 580	72 387
Exigences de Fonds Propres au titre des risques de marché (positions, change et matières premières)	69 353	61 642
Exigences de Fonds Propres au titre du risque opérationnel	72 613	74 264
Exigences en Fonds Propres pour couverture des risques	203 546	208 293
Ratio Common Equity Tier 1	12,52%	12,09%
Ratio de solvabilité	13,89%	13,24%

Ratio de levier

Le ratio de levier est de 4,20 % au 31 décembre 2016.

2. RATIOS RÉGLEMENTAIRES DE LIQUIDITÉ

Liquidity Coverage Ratio (LCR) - ratio de liquidité court terme

À fin décembre 2016, les actifs contenus dans le coussin d'actifs liquides s'élèvent à 300 millions d'euros en valeur de marché et permettent à Exane d'atteindre un LCR de 176 %.

Net Stable Funding Ratio (NSFR) - ratio de liquidité long terme

Le ratio NSFR est de 92,1 % au 31 décembre 2016.

